

e-Newsletter



LE MAGAZINE NUMÉRIQUE DE LA COLLECTIVITÉ DE SAINT-MARTIN

N°9

JANVIER 2015

ALINE HANSON :

« *Nous devons garder confiance en l'avenir* »

La traditionnelle cérémonie des vœux à la population et aux forces-vives du territoire s'est déroulée le 9 janvier dernier à la Collectivité, quel message souhaitiez-vous leur transmettre en ce début d'année ?

Aline Hanson : Incontestablement un message de confiance et d'espoir. Nous avons pu observer des signes encourageants de relance économique, notamment au niveau de la création d'entreprises, avec une hausse du dollar qui nous est favorable ; c'est très positif pour notre territoire, et nous allons agir en 2015 pour installer durablement cette relance. Notre territoire possède un potentiel extraordinaire, et nous devons unir nos efforts avec les forces-vives pour que ce potentiel hors normes soit mis en valeur.



Je profite aussi de cet entretien pour adresser à l'ensemble des Saint-Martinois un message d'unité et de rassemblement en cette période de vœux, toute communauté confondue. Les récents événements survenus en métropole lors desquels 17 personnes innocentes ont perdu la vie et parmi elles une jeune martiniquaise, nous rappellent ô combien l'unité nationale est essentielle face à la menace. De nombreux sujets nous divisent au quotidien, mais nous devons entretenir le débat au nom de la liberté d'expression et rester unis dans l'adversité. L'adversité, elle existe aussi à Saint-Martin à travers des actes très violents comme les vols à main armée, les agressions sur les personnes, auxquels certains de nos compatriotes ont malheureusement été confron-

tés. Et je tiens à saluer ici les actions de terrain des forces de l'ordre du territoire qui font tout leur possible pour nous protéger. C'est pour les aider que nous avons décidé d'accroître les caméras de vidéo protection en 2015 et de créer une brigade nautique de la police territoriale pour surveiller nos côtes. Dans le cadre du Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), des actions seront menées pour améliorer la tranquillité publique.

Quels sont les grands engagements de votre mandature pour l'année 2015 ?

Aline Hanson : Avec mes quatre vice-présidents Guillaume Arnell, Ra-

SOMMAIRE

Page 1 & 2 :

- Vœux 2015 : Interview de la Présidente Aline Hanson

Page 3 & 4 :

- Collectivité : Bilan de l'année 2014

Page 5 :

- Budget 2015
- Recensement de la population
- Convention Santé

Page 6 :

- Convention export
- Les nouvelles mesures fiscales

Page 7 :

- Inauguration de la Gare routière de Marigot

Page 8 :

- Adoption du Code de l'Urbanisme de St Martin
- Visite du nouveau préfet de région

Page 9 :

- Coopération : un projet horticole avec la Martinique

Page 10 :

- Inauguration de la Médiathèque et des Archives Territoriales
- Rencontre avec le colonel Valentini

Page 11 :

- Retour sur le départ du DGS Pascal Averno

Page 12 :

- Hommage aux combattants d'Afrique du Nord
- Semaine des Droits de l'enfant
- Structuration du baseball

Page 13 :

- Mobilisation VIH/SIDA du conseil de quartier n°4
- Un nouveau local pour Jeunesse Soualiga

Page 14 :

- Les festivités de fin d'année organisées par la COM



Les forces-vives du territoire réunies pour les vœux de l'exécutif, le 9 janvier 2015

mona Connor, Wendel Cocks et Rosette Gumbs-Lake, nous avons exposé, le 9 janvier dernier, à la population nos actions pour le pays et notre conviction à les mener à terme. C'est, je le crois, l'essence même de notre engagement politique : définir des priorités et les transformer en réalisations concrètes en faveur du territoire et ses administrés.

En matière de développement économique, il y a les grands projets lancés par ma mandature en 2014 : le développement de la baie de Marigot, le projet de réhabilitation des petites plages à Orient Bay, la redynamisation de Marigot, l'aménagement du numérique, ainsi que la révision du schéma territorial d'aménagement et de développement touristique de Saint-Martin qui fixera l'avenir touristique des cinq prochaines années. Un travail qui se fera en concertation avec les socioprofessionnels, notamment via les 2e Assises du Tourisme de Saint-Martin.

En 2015, la Collectivité aura de nouveaux partenariats financiers (FEDER, BPI notamment) et cela renforcera ses actions dans les domaines prioritaires que sont le tourisme, l'agriculture, la pêche, les TIC et la production audiovisuelle, avec un soutien tout particulier aux très petites entreprises (TPE).

Comme l'a annoncé le vice-président Wendel Cocks, 2015 sera l'année des premières réalisations importantes en matière de développement économique.

En matière de prise en charge de la jeunesse, quelles sont les actions majeures ?

Aline Hanson : Les jeunes sont au cœur de nos actions, sur les plans scolaire, sportif et culturel, mais également dans le domaine de la santé. La prévention et la formation de nos jeunes sont donc deux grandes priorités de notre mandature, parce que c'est précisément par ces deux biais que nous pourrions apporter une contribution sur le long terme à la lutte contre la délinquance. Il faut donc prendre le problème à la source, et le CLSPD joue un rôle majeur dans ce processus : nous avons signé fin 2014 une convention avec l'Association de lutte Contre l'Exclusion et la Délinquance (ACED) et l'état, visant à installer un dispositif d'animation et d'occupation des jeunes des quartiers. Des actions à l'égard des jeunes exposés à la délinquance, des actions de prévention contre les violences faites aux femmes et les violences intrafamiliales, seront ainsi mises en place. Voilà des actes concrets pour le territoire, sachant que les parents ont un rôle essentiel à jouer dans l'éducation des enfants et que des actions seront menées pour les mobiliser.

En matière de formation, la Collectivité continue à financer l'apprentissage en CFA, avec une aide individuelle à la formation très conséquente. Il en est de même pour les bourses scolaires et les

subventions aux associations œuvrant dans le secteur de la jeunesse et l'insertion professionnelle. La convention signée fin 2014 avec le Régiment de Service Militaire Adapté (RSMA) Guadeloupe, a ouvert 100 places de formation pour les jeunes saint-martinois. La Collectivité aura bientôt sa propre mission locale pour la formation des jeunes. En attendant, nous allons signer une convention avec la mission locale de Guadeloupe.

Qu'en est-il des infrastructures sportives ?

Aline Hanson : En ce qui concerne les stades Thelbert Carti et Alberic Richards qui sont les deux sites les plus en difficultés, les services techniques terminent les expertises, diagnostics et analyses techniques et financières pour valider les derniers travaux. Le Stade Alberic Richards bénéficiera d'une mise aux normes définitive au cours de l'année 2015. La couverture du plateau sportif Louis Vanterpool validée par la Collectivité et l'Etat dans le cadre du Contrat de Développement, devrait débuter au premier semestre 2015, pour une livraison pour la rentrée scolaire 2015-2016. La salle Omnisports de Galisbay sera, elle aussi, rénovée (peinture, électricité, réfection du toit et des lumières), les travaux débuteront au premier trimestre 2015.

De nombreux administrés sont sensibles à l'amélioration de leur cadre de vie, quels sont vos objectifs dans ce secteur ?

Aline Hanson : Le vice président Guillaume Arnell a dévoilé les actions de rénovation des axes routiers qui seront engagées courant 2015 à Colombier, Rambaud et Morne Valois, il a assuré la population du travail mené par les services du pôle de développement Durable pour le nettoyage du territoire, demandant au passage plus de civisme à ceux qui ne respectent pas notre environnement. L'organisation des transports, la lutte contre les bus et taxis clandestins, mais aussi l'aménagement du territoire et l'éclairage public, font partie des améliorations qui seront engagées en 2015 par la Collectivité, avec en sus l'application du nouveau code de l'urbanisme au 1er mars et la mise en place du Plan Local d'Urbanisme en septembre 2015.

Quel est votre souhait le plus cher pour Saint-Martin en 2015 ?

Aline Hanson : Je souhaite sincèrement que nous puissions réaliser tous les objectifs que nous nous sommes fixés, car même si la marge de manœuvre financière de la Collectivité est restreinte, avec une insuffisance chronique en termes d'investissement, essentiellement due au poids de moins en moins supportable des dépenses liées au RSA (16 millions d'euros par an), nous sommes parvenus l'an passé à fixer des priorités économiques pour les trois ans à venir et à lancer des projets concrets en faveur de notre développement futur. Car il ne suffit pas d'avoir des idées et de passer son temps à les exposer dans les médias, il faut aussi les mettre en œuvre, et c'est ce que nous avons fait ! Je le rappelle ici, car la population a bien souvent, et c'est légitime, le sentiment que ça n'avance pas assez vite. C'est pourtant sous ma mandature que la stabilité financière de la Collectivité a été rétablie et que les grands projets qui vont structurer notre économie future ont été lancés.

Cette réussite économique est la condition sine qua non de notre vivre ensemble. Car l'on sait bien qu'avec une bonne santé économique et le plein emploi, le moral va mieux. Les difficultés que nous traversons ne doivent pas altérer la foi que nous avons en l'avenir. Les signes sont encourageants et nous devons persévérer ensemble. Il y aura incontestablement un avant et un après 7 janvier 2015... Nous devons à tout prix préserver notre unité saint-martinoise, car elle éclairera toujours notre route.

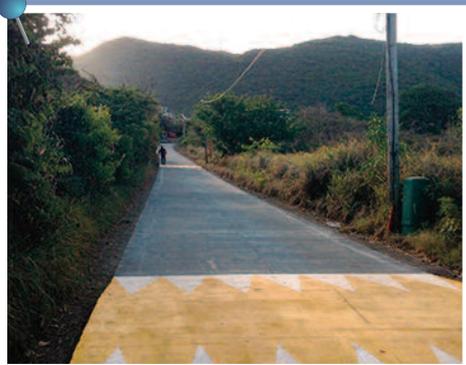
Bilan des actions concrètes engagées en 2014 par la Collectivité de Saint-Martin en faveur de sa population

Tourisme : les Guest Houses rejoignent le classement hôtelier officiel

Le Conseil territorial de Saint-Martin a adopté, le 27 février 2014, un référentiel de classement propre aux hébergements appelés Guest houses, ou chambres d'hôtes. La qualité de ces hébergements est désormais évaluée en étoiles (de 1 à 5), permettant ainsi aux touristes de se repérer dans un Marché caribéen relativement vaste. Les Guest houses rejoignent ainsi le classement hôtelier officiel de la Collectivité, qui depuis 2012 œuvre à la réorganisation de l'offre touristique du territoire.

Cadre de vie : Plusieurs axes routiers rénovés en 2014

Au premier semestre 2014, plusieurs axes routiers ont fait l'objet d'une complète réhabilitation. Il s'agit de la route de Saint-Louis, la rue Kennedy et la rue Victor Maurasse en centre-ville de Marigot, ainsi que la route de Shanty Town dans le centre de Grand Case et la portion de RN7 entre la pharmacie et le croisement de Grand Case ; tous ces axes routiers ont été dotés d'un nouvel enrobé pour faciliter les déplacements des administrés.



Un axe routier refait à neuf
à Quartier d'Orléans

Réseau et accompagnement : La Collectivité ouvre la Maison de Saint-Martin à Paris

Située rue de Varenne à Paris, la Maison de Saint-Martin a ouvert ses portes au printemps 2014. Cette antenne de la Collectivité dans la capitale regroupe en son sein la délégation de l'Office de Tourisme, un service dédié aux relations avec l'Europe, et un bureau d'accompagnement des Saint-Martinois de métropole. Elle est à la fois un lieu de promotion de notre île et de ses richesses, un bureau de travail avec les ministères et l'Union européenne, et un lieu

d'accueil et d'information pour tous ceux qui sont originaires ou s'intéressent à Saint-Martin.

Infrastructure : Travaux d'aménagement au port de Galisbay

Les autorités portuaires de la Collectivité de Saint-Martin ont lancé un appel d'offres en mai 2014, dans le but de restructurer le terre-plein du terminal du Port de Galisbay. Ce terminal, qui n'avait reçu aucune amélioration depuis 1995 a vu courant 2014 la réfection des bollards d'amarrage, ainsi que des défenses de quai. Le terre-plein a ainsi bénéficié d'un nouveau revêtement et d'un tout nouveau réseau de voirie et d'assainissement. La deuxième phase d'aménagement du Port sera lancée courant 2015.

Développement : La majorité lance l'aménagement de la baie de Marigot

Le projet d'aménagement de la baie de Marigot est entré dans sa phase opérationnelle mi 2014, la collectivité ayant lancé un appel d'offre pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) visant à engager le processus. Alors que les élus du conseil territorial ont défini au mois de juin les grands axes d'aménagement de la baie, la phase des concertations publiques a débuté à la mi-juillet avec la pose de la première pierre programmée en 2016. Le projet retenu par la Collectivité prévoit la création d'un bassin d'environ 32 hectares destiné à accueillir le trafic inter-îles, deux paquebots de moyenne croisière, et 94 places dédiées à la mini croisière. Ce bassin s'accompagne de la création de 21,5 hectares de surface remblayée. Un grand projet structurant qui propulsera Saint-Martin dans une ère touristique nouvelle.



Février 2014 : la Présidente annonce
le démarrage de l'aménagement
de la baie de Marigot

Cadre de vie : Réhabilitation des réseaux d'eau et assainissement

L'Etablissement des Eaux et Assainissement de Saint-Martin (EEASM) de la Collectivité de Saint-Martin a réalisé plusieurs tranches de travaux sur l'ensemble de la partie française courant 2014, dans le but de réhabiliter les réseaux d'eau et assainissement. Le centre-ville de Marigot, Concordia, Cripple Gate, mais aussi Cul de Sac ont été concernés par ces travaux en faveur d'un meilleur service à la population.

Economie : 80 millions d'euros pour le contrat plan Etat/COM

Le nouveau contrat de développement Etat/COM a été signé, le 30 juillet 2014, par la Présidente du Conseil territorial de Saint-Martin, Aline Hanson, et le préfet délégué des Collectivités de St Martin et St Barthélemy, Philippe Chopin. Ce contrat est signé pour une durée de trois ans (2014-2017), il est abondé à hauteur de 80 millions d'euros. Il vise dans un premier temps à rattraper le retard structurel de Saint-Martin en matière d'assainissement, d'alimentation en eau potable, d'évacuation des eaux pluviales, de traitement des déchets, d'éclairage public et de remise aux normes des équipements sportifs et socioculturels.

Education : La construction de la cité scolaire lancée en 2014

Lancée au premier trimestre 2014, la construction de la nouvelle cité scolaire est en bonne voie. La dernière visite de terrain du comité de pilotage, au mois d'octobre dernier, a permis à la Présidente Aline Hanson de s'assurer de la bonne avancée des travaux. La cité scolaire accueillera un lycée et un collège à la rentrée 2015.



Première visite de terrain
du comité de pilotage

La Collectivité réhabilite les cimetières publics

Dans le cadre du programme de réaménagement des cimetières publics de Saint-Martin, la Collectivité a mis en place depuis l'été 2014 un procédé d'identification des tombes et des caveaux familiaux. La Collectivité a ainsi sollicité les administrés ayant inhumé des défunts dans les cimetières publics afin qu'ils identifient leurs sépultures. C'est un travail considérable visant à réorganiser l'aménagement de tous les cimetières publics de la partie française.

Fonds européens 2014-2020 : 96.8 millions d'euros pour mobiliser des projets

La version finale du Programme Opérationnel Européen Feder-FSE 2014-2020 a été finalisée à l'été 2014. Toujours intégrée dans le PO de la Guadeloupe, mais avec un axe dédié, la Collectivité de Saint-Martin bénéficiera d'une enveloppe de 38,9 millions d'euros au titre du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) et d'une enveloppe de 15,5 millions d'euros au titre du Fonds Social Européen (FSE), sachant que si ces fonds sont utilisés dans un délai prédéfini, notre territoire aura accès à 1,97 million supplémentaire en fonds FEDER, et 961 050 euros en fonds FSE (une nouveauté du programme 2014-2020). A ces fonds européens, il faut ajouter la part obligatoire de l'état, de la Collectivité et du porteur de projet, condition sine qua non pour avoir accès aux fonds européens. Cette contrepartie nationale prise en compte (38,4 millions pour le FEDER et 4 millions pour le FSE), Saint-Martin est éligible sur la période 2014-2020 à une enveloppe globale de 96,8 millions d'euros. Au PO Feder/FSE, il faut ajouter le PO FEADER (destiné à l'agriculture) et le PO de coopération transfrontalière avec Sint Maarten (10 millions d'euros), qui sont gérés indépendamment. Une enveloppe qui permettra au territoire de se développer sur les cinq prochaines années.

Des mesures fiscales pour équilibrer les finances

Le premier Conseil territorial de la rentrée, qui s'est réuni le 30 octobre 2014, a pris plusieurs mesures fiscales destinées à équilibrer les finances de la Collectivité et à dégager des possibilités significatives d'investissement. De ce fait, le taux de TGCA a été harmonisé à 4% quelle que soit la nature de l'opération. Une mesure qui devrait procurer 2.7 millions d'euros à la Collectivité. Le Conseil territorial a aussi instauré un prélèvement forfaitaire de nature fiscale sur les sommes versées au titre du revenu de Solidarité Active (RSA). Compte tenu de l'urgence à limiter les

sommes allouées au financement du RSA, il s'agit par cette mesure d'adapter à la baisse (- 30 %) le montant du seul « RSA socle » afin d'assurer à court terme la soutenabilité du coût de cette politique publique pour le budget de la Collectivité. (Voir le détail des nouvelles mesures fiscales en page 6 de notre e-newsletter).

Jeunesse : Une convention pour l'emploi des jeunes saint-martinois

Au mois d'octobre 2014, la Présidente Aline Hanson a reçu en Collectivité le colonel Thierry Dubern, commandant du régiment de Service Militaire Adapté de Guadeloupe, et l'adjudant chef Thierry Bonafos, en charge du recrutement du centre de formation du RSMA, pour la signature d'une convention cadre visant à ouvrir 100 places de formation aux jeunes saint-martinois.



Octobre 2014 : La Présidente signe la convention « Objectif 100 » avec le RSMA de Guadeloupe

Sécurité : La COM se mobilise contre la délinquance

Au mois d'octobre 2014, dans le cadre du CLSPD, la Collectivité de Saint-Martin a signé avec l'Etat et l'Association de lutte Contre l'Exclusion et la Délinquance (ACED) une Convention relative au dispositif d'animation des quartiers et d'occupation des jeunes. La nouvelle antenne du SPIP (service pénitentiaire d'insertion et de probation), et des missions du Conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation nommé à Saint-Martin depuis le 1er septembre 2014, ont également été présentées. Le CLSPD a présenté ses orientations pour la période 2014-2017.

Exclusion du CICE : La COM saisit la juridiction administrative

Le Conseil exécutif, qui s'est réuni le 28 octobre 2014, a autorisé la Présidente Aline Hanson (à l'unanimité des membres) à saisir le Conseil d'état, via le tribunal administratif de Saint-Martin, afin d'obtenir des

réponses sur la non-application à Saint-Martin d'un dispositif spécifique ayant des effets équivalents au Crédits d'impôt Compétitivité Emploi (CICE). Cette exclusion nuit aux entreprises du territoire et la Collectivité a décidé de se battre pour que Saint-Martin obtienne gain de cause.

Economie : La majorité lance la redynamisation de Marigot

Lancée mi 2014, le projet de redynamisation de Marigot, a été présenté aux socio-professionnels du territoire, le 17 novembre 2014, par Wendel Cocks, 3e vice-président chargé du Pôle de Développement Economique de la Collectivité. Les représentants des force-vives ont pu ainsi découvrir le projet de redynamisation du centre-ville mené de front par la COM avec le groupement SEMSAMAR / AXO / CCET / ETEC / TROPISME / BC Conseils / CGIL qu'elle a mandaté. La phase de diagnostic auprès des commerçants de la ville est actuellement en cours, sachant que ce projet a reçu un accueil favorable des professionnels.

Tourisme : La COM engage la rénovation des « petites plages » de la baie orientale

La Collectivité a lancé fin 2014 un grand projet de réhabilitation de la parcelle AW34 sur la baie Orientale, un souhait de la majorité depuis 2012. Cette parcelle située en front de mer appartient à la Collectivité et est actuellement exploitée par une douzaine de restaurants et boutiques via une Autorisation d'Occupation Temporaire (AOT). La collectivité souhaite profiter des dégâts causés par le cyclone Gonzalo le 13 octobre dernier, pour réaménager ce haut lieu du tourisme saint-martinois et lui redonner l'attractivité qu'il mérite. Les travaux d'aménagement sont budgétisés sur l'exercice 2015 et programmés pour le mois de septembre.

Social : La COM met un local à disposition de la Ligue contre le cancer

La Présidente Aline Hanson a reçu en Collectivité, fin novembre, le Président de la Ligue contre le cancer, comité de Guadeloupe, monsieur Dominique Chingan, accompagné de Ketty Karam, Présidente de l'Agwadec, dans le cadre de la signature d'une convention visant à mettre à disposition de la Ligue contre le cancer un local de la Collectivité, sis à l'immeuble Semsamar à Marigot.

Le local était inauguré le jour suivant, en présence des officiels de la Collectivité et du préfet Philippe Chopin. La Ligue va ainsi pouvoir ouvrir une permanence à destination des malades du cancer à Saint-Martin et leur apporter un soutien précieux.

Un budget 2015 rigoureux et cohérent

Le Conseil territorial s'est réuni, le 18 décembre 2014, pour la dernière séance plénière de l'année. Il s'agissait pour les conseillers territoriaux de voter le budget primitif de la Collectivité pour l'année 2015. Ce nouveau budget traduit les orientations budgétaires définies par la majorité et présentées aux conseillers territoriaux en octobre 2014 ; ce budget reste contraint par une marge de manœuvre financière limitée.

En préambule des débats, la présidente Aline Hanson a qualifié le budget primitif 2015, qui s'élève à 173.13 millions d'euros, de « raisonnable, rigoureux, et cohérent ». Le déséquilibre entre la section de fonctionnement (129.74 M€), et la section d'investissement (43.3 M€) est toujours prégnant, la montée en puissance des compétences de la Collectivité étant inévitable. A l'image du budget 2014, ce nouveau budget primitif traduit la marge de manœuvre financière réduite de la Collectivité, mais dans ses propos liminaires, la Présidente a tout de même rappelé le soutien de sa majorité à l'économie et au développement du territoire, au travers

notamment des grands projets engagés par sa mandature en 2014 (aménagement de la baie de Marigot, redynamisation du centre-ville, réhabilitation des « petites plages » de la baie orientale, etc.) et aussi de conventions signées récemment et du Guide de l'investisseur visant à attirer de nouveaux capitaux. La Présidente a, par ailleurs, dénoncé les carences de l'état en matière de recouvrement de l'impôt et de rattrapage des dotations, regrettant surtout « le poids du RSA qui plombe chaque année notre budget de manière croissante, sans oublier le non-versement par l'Etat des 4.5 millions d'euros au titre de l'impôt sur le revenu et de l'impôt sur les sociétés, et le non-versement par l'Etat de la compensation sur les jeux de 1.8 millions d'euros sur les exercices 2008 à 2012 ».

Le budget 2015 est bien sûr marqué par les dépenses sociales (27% du budget global), tout comme les dépenses liées à l'éducation et la formation professionnelle (35% du budget global, soit le poste le mieux doté en 2015), une priorité récurrente pour la mandature qui souhaite donner toutes ses chances à la jeunesse.

Recensement de la population, du 15 janvier au 21 février 2015

La campagne annuelle de recensement de la population organisée par la Collectivité de Saint-Martin, en partenariat avec l'INSEE, se déroulera du 15 janvier au 21 février 2015.

Des agents agréés et formés par la Collectivité et l'INSEE, se présenteront au domicile des personnes sélectionnées dans le cadre de ce recensement annuel, afin de recueillir des informations sur leur foyer. Ces agents vous aideront à remplir les questionnaires concernant votre logement et les personnes qui l'occupent, ils sont tenus au secret professionnel.

Le recensement est un acte fort sur un territoire, car il permet d'une part de connaître avec précision le nombre d'habitants et leurs caractéristiques, et d'autre part de définir la participation de l'état dans le financement des politiques publiques de notre Collectivité. Seule une partie de la population est concernée chaque année par le recensement. Les zones recensées sont sélectionnées par l'INSEE.

Rendu obligatoire par la loi, le recensement est avant tout un acte civique et citoyen. La Présidente Aline Hanson demande donc à tout un chacun de réserver le meilleur accueil à l'agent de recensement de la Collectivité.



Les agents de recensement de la Collectivité avec la chef du service Recensement et Adressage de la Collectivité madame Rosette Parotte, lors de la formation organisée en décembre dernier.

LES ACTIONS CONCRETES DE LA COM...

La santé au cœur des préoccupations de la COM et de l'ARS

La Présidente Aline Hanson et la 2e vice présidente chargée du Pôle Solidarité & Familles, Ramona Connor, ont signé, le vendredi 5 décembre 2014, une convention avec l'Agence Régionale de la Santé (ARS), représentée par le directeur de l'ARS en Guadeloupe, Patrice Richard, et Pascal Godefroy, délégué de l'ARS à Saint-Martin. Cette convention de partenariat vise à instaurer à Saint-Martin le Contrat Local de Santé sur une durée de trois ans, avec le soutien des associations qui œuvrent dans le domaine de la santé.

Ce contrat local de santé entre la Collectivité de Saint-Martin et l'Agence Régionale de Santé est un pas en avant significatif en matière de Santé Publique. La Collectivité de Saint-Martin réaffirme ainsi son souhait d'œuvrer en profondeur pour la santé de ses administrés, aux côtés de l'ARS.

Comme l'a indiqué la Présidente Aline Hanson lors

de la signature, ce partenariat va, en effet, permettre de mieux cibler les priorités de santé, et de structurer les actions de santé engagées sur le territoire de la Collectivité sous l'égide du projet régional de santé porté par l'ARS. De par les compétences acquises, la Collectivité travaille déjà au quotidien avec l'ARS dans tous les domaines de la santé publique et a défini des objectifs précis de santé dans le cadre du CLS.

« Notre objectif est de veiller à ce que les actions déclinées dans le cadre du CLS soient réalisées et les orientations budgétaires du pôle Solidarité & Familles suivies », a déclaré la Présidente Aline Hanson qui compte s'appuyer sur les associations locales pour mener à terme certaines actions.

Six axes majeurs ont été définis dans le cadre de ce contrat local de santé, avec un focus tout particulier sur le Plan Santé Jeunes :

- Nutrition et lutte contre l'obésité et le surpoids
- Prévention des maladies liées au moustique



- Mise en place du conseil local de santé mentale
- Dépistage des troubles du comportement de l'enfant et de la personne âgée
- Orientations du Plan Santé Jeunes
- Création du pôle médico-social

Le contrat local de santé signé entre l'ARS et la Collectivité de Saint-Martin, un comité de pilotage et un comité technique sont désormais chargés de la mise en œuvre et du suivi de ce plan. Parmi les premières actions concrètes qui seront instaurées, l'ARS prévoit de financer la création d'un espace santé pour les jeunes, tandis que la Collectivité va créer des parcours de santé, afin de lutter contre la sédentarité et le surpoids.

La Collectivité signe un partenariat pour accompagner ses entreprises à l'export

La Collectivité de Saint-Martin, représentée par la Présidente du Conseil territorial, Aline Hanson, a signé le mardi 16 décembre 2014 une convention de partenariat économique avec l'état, représenté par le préfet Philippe Chopin, la CCISM, représentée par son Président Jean Arnell, et les organismes publics AFD, BPI France, UBIFrance et le CCE.

S'inscrivant dans la dynamique du pacte National pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, lancé par le gouvernement, cette convention a pour mission de renforcer l'efficacité du dispositif de soutien au développement à l'exportation des entreprises saint-martinoises. Les protagonistes de ce projet économique se sont réunis, mardi 16 décembre 2014 à la CCISM, afin de signer cette convention pour une durée de cinq ans. Il s'agira pour les cinq années à venir de pérenniser l'activité des entreprises saint-martinoises œuvrant déjà dans le domaine de l'export, tout en permettant à de nouvelles entreprises de s'inscrire dans cette dynamique. Les partenaires comptent ainsi aider une cinquantaine d'entreprises locales en leur apportant les clés techniques pour se développer à l'export. La CCISM a été désignée par les partenaires comme le Guichet Unique à l'export pour ces entreprises. La Collectivité

a d'ailleurs doté la CCISM d'un fonds d'investissement de 50 000 euros pour la première année de convention, qui servira à financer les différentes actions d'ouverture à l'export de nos entreprises.

La CCISM jouera donc le rôle d'accompagnateur et de conseil auprès des entreprises souhaitant exporter, elle est par ailleurs habilitée à effectuer les formalités administratives à l'export que sont les carnets ATA et les certificats d'origine. Comme l'a signifié le président Jean Arnell, ce guichet unique pourra non seulement conseiller et assister les entreprises dans leurs projets, mais également les diriger vers l'organisme le mieux à même de leur apporter des informations. Ce guichet assurera également la promotion d'une offre globale de service à l'export et tiendra à jour la rubrique « Export » du site Internet de la CCISM.

La Présidente Aline Hanson a insisté sur le potentiel de la région Caraïbes en matière d'export, avec un marché de plus de 40 millions d'habitants. Pour la Présidente, le savoir-faire des entreprises saint-martinoises, dans des domaines aussi variés que l'agro-alimentaire ou l'artisanat, est un atout incontestable pour le développement à l'export de nos PME. Et d'ajouter que l'agrandissement du canal de Panama à l'horizon 2016 allait diversifier le trafic maritime dans la Caraïbe, et qu'il était par consé-

quent crucial pour Saint-Martin de se positionner dès aujourd'hui.

Les projets d'aménagement de la baie de Marigot et de modernisation du Port de Galisbay, initiés par la Collectivité de Saint-Martin, sont deux axes phares du développement économique de l'île et de l'ouverture de notre territoire sur le monde. Le Plan Opérationnel Européen Saint-Martin/Sint Maarten 2014-2020 est pour sa part un outil de développement économique inédit en terme de coopération transfrontalière. Il permettra de développer des projets communs et dans un second temps d'ouvrir nos entreprises à un rayonnement économique au-delà de nos frontières. Le préfet Philippe Chopin a lui aussi salué ce partenariat « qui traduit la capacité de l'état, de la Collectivité, et de leurs partenaires à travailler ensemble », a-t-il commenté.



UBI FRANCE : L'Agence française pour le développement international des entreprises est un établissement public et commercial (EPIC) dédiée à l'internationalisation des PME.

BPI FRANCE : La Banque Publique d'Investissement accompagne les entreprises en crédit, en garantie et en fonds propres. La BPI assure en outre des services d'accompagnement et de soutien renforcé à l'innovation et à l'export.

AFD : L'Agence Française du Développement est une institution française au cœur du dispositif français de l'aide publique en faveur du financement du développement.

CCE : Le Comité des Conseillers du Commerce Extérieur de la France est une association reconnue d'utilité publique, il concourt au développement des échanges internationaux de la France. Saint-Martin aura bientôt son propre conseiller.



Fiscalité : ce qui change à partir du 1er janvier 2015 (*)

TGCA : le taux de 4 % jusqu'ici limité aux seules prestations de services et aux ventes de plats à emporter est généralisé à l'ensemble des opérations réalisées à compter du 1er janvier prochain (ventes au détail notamment).

Taxe sur les certificats d'immatriculation (ou « cartes grises ») : les demandes de certificat d'immatriculation reçues à compter du 1er janvier donnent lieu au paiement

d'une taxe dont le montant est calculé en fonction de la puissance fiscale du véhicule (par exemple, 36 € par cheval-fiscal pour les voitures particulières de moins de dix ans).

Taxe de consommation sur les produits pétroliers

Les tarifs applicables au 1er janvier sont fixés à :

- 0,06 € par litre pour les produits utilisés pour l'avitaillement de navires ou d'aéronefs (sous

certaines conditions)

- 0,23 € par litre pour le « gazole industriel »
- 0,12 € par litre pour les autres produits.

Sont notamment concernées les quantités de carburants qui sortent de l'enceinte du port de Galisbay à compter du 1er janvier 2015.

(*) Source : délibération CT 20-3-2014 du 30 octobre 2014 publiée au JO de la collectivité de Saint-Martin en date du 10 novembre 2014.

La Collectivité inaugure la nouvelle gare routière de Marigot



La gare routière de Marigot, située rue de Hollande, a été inaugurée en présence des officiels de l'île, le jeudi 04 décembre 2014. Antoine Julien Gumbs, chauffeur de bus émérite de Saint-Martin, a accepté de donner son nom à cette nouvelle structure publique, sur invitation de la Collectivité.

Par cette inauguration officielle, la Présidente du conseil territorial, Aline Hanson, et 1er vice-président en charge du développement durable, Guillaume Arnell, ont souhaité mettre en lumière la mise en service de cette nouvelle structure publique à disposition des usagers des transports en commun.

Cette gare a été construite par les services techniques de la Collectivité, dans le cadre de la réorganisation et de la structuration des transports urbains. Son coût s'est élevé à 45 000 euros. Comme l'ont rappelé tour à tour le Sénateur Arnell et le conseiller territorial chargé des Transports, Louis Fleming, la construction de cette gare routière fut un travail de longue haleine. Désormais, les chauffeurs de bus de la Collectivité ont un outil de travail de qualité grâce auquel ils peuvent proposer un meilleur service à leurs clients. Cet outil de travail devra aussi être respecté et entretenu afin qu'il puisse conserver ses prérogatives d'accueil des usagers. Le président de l'association des chauffeurs de bus, Christian Lainez, a pour sa part remercié la Collectivité de Saint-Martin pour la mise à disposition de cette nouvelle gare routière, tout en assurant les élus de la volonté des chauffeurs de respecter la réglementation en matière de transports, notamment les lieux d'arrêt de bus mis en place par la Collectivité. Il a, par contre, réitéré son souhait de voir les pouvoirs publics accentuer la lutte contre le transport clandestin de passagers, qui pénalise fortement ce secteur d'activité.

A l'issue des discours d'inauguration, une plaque portant le nom d'Antoine Julien Gumbs a été dévoilée par les élus, qui ont choisi de mettre en lumière un chauffeur de bus saint-martinois reconnu pour son parcours exemplaire. « Il est, à mon sens, plus juste d'honorer une personne

de son vivant, plutôt qu'après sa mort, et je sais que vous tous ici présents respecterez ce choix de la Collectivité de Saint-Martin », a indiqué Guillaume Arnell. Antoine Gumbs a dit quelques mots, remerciant l'assistance pour ce bel honneur.

La gare routière Antoine Gumbs est donc opérationnelle, le transport par bus se structure progressivement, et les usagers peuvent désormais disposer d'un lieu accueillant et doté de commodités.



ANTOINE JULIEN GUMBS, UN CHAUFFEUR RECONNU POUR SA CARRIÈRE: Antoine Julien Gumbs a exercé la profession de chauffeur de bus à Saint-Martin pendant plusieurs décennies. Considéré comme l'un des meilleurs chauffeurs de l'île, Monsieur Gumbs est une figure reconnue du métier et méritait bien à ce titre l'hommage rendu par la Collectivité de Saint-Martin.

VOICI SA BIOGRAPHIE :

Né le 14 juin 1927 à Saint Martin, Antoine Julien Gumbs est issu d'une famille de huit enfants, et d'une maman devenue centenaire. Il est originaire de Rambaud où il s'est occupé lors de ses jeunes années du bétail de la famille. Il fabriquait aussi du charbon pour subvenir aux besoins de ses proches.

En 1945 : A l'âge de 18 ans, Antoine part pour Aruba où il a travaillé pour la société LAGO Island Transport Company, en tant qu'opérateur d'engins lourds, pendant 9 ans.

En 1955 : A son retour à Saint Martin, il ramène un camion-bus que beaucoup ont connu, baptisé « Hum ming Burd ». Ce camion-bus était doté de deux compartiments, l'un pour le transport des passagers, l'autre pour le transport de marchandises.

En 1958 : Antoine Gumbs commence le transport scolaire le matin, et durant la journée le transport de marchandises pour le secteur public et le secteur privé.

En 1960 : Il travaille à la Belle Créole avec Mr Deldevert en tant qu'opérateur d'engins lourds.

En 1967 : Antoine Gumbs achète un nouveau bus de marque Ford pour transporter un plus grand nombre de passagers. Il assura ce service pendant 20 ans.

En 1970 : Il achète un camion de marque Ford avec lequel il continue d'assurer le transport de marchandises pour la construction de l'hôtel Grand-Case Beach Club, et le transport des colis postaux qui arrivaient de la Guadeloupe sur le port de Galisbay par le Delle-Graisse.

Durant les années 60 et 70 : Antoine Gumbs a appris à conduire à de nombreux adultes, ainsi qu'à des jeunes adolescents, y compris ses garçons, qui conduisent depuis leur plus jeune âge. A ce titre et en raison de son expérience unique, Antoine Gumbs est considéré comme l'un des meilleurs chauffeurs de l'île.

En 1978 : En raison de divergences politiques, son contrat de transport scolaire est arrêté par la commune. Malgré cela, il continue de travailler pour nourrir ses enfants et oriente sa carrière vers le transport privé (pour les églises, les enterrements et autres services). Son bus restera plus de 40 ans en service.

En 1987 : Antoine Gumbs achète un nouveau bus de marque Toyota, avec lequel il assurera le transport en commun immédiatement identifiable par ses fidèles passagers grâce au drapeau rouge fixé sur l'antenne et son fameux numéro 13 sur le pare-brise.

En 2007 : C'est l'heure de la retraite pour Antoine Gumbs qui ne manque pas de saluer d'un long signe de la main ses habitués pour signaler son intention d'arrêter. Un souvenir marquant dont tout le monde se souvient encore.

Antoine Gumbs est aujourd'hui heureux de donner son nom à la nouvelle gare routière de Saint-Martin, lui qui possède toutes les catégories de permis de conduire, et qui a conduit d'une main de maître ses véhicules successifs pendant plus de 70 ans !

Le Code de l'Urbanisme de Saint-Martin adopté par le conseil territorial

La Collectivité de Saint-Martin a organisé le jeudi 04 décembre dernier à la CCISM une grande réunion de concertation visant à débattre avec la population des grandes lignes du nouveau Code de l'Urbanisme de Saint-Martin. Cette réunion venait clôturer la période de concertation avant que le code ne soit voté, le 18 décembre dernier, par le conseil territorial.

La réunion de concertation du 4 décembre était présidée par le sénateur Guillaume Arnell, 1er vice-président en charge du pôle de Développement Durable de la Collectivité, sous l'autorité duquel le nouveau Code de l'Urbanisme de Saint-Martin a été réalisé. Le pilotage de la rédaction du code - mais aussi du Plan Local d'Urbanisme (PLU) également en cours d'élaboration - a été confié à Jean-Marie Duprat, chargé de mission auprès du vice-président Guillaume Arnell, avec la participation du Service de l'Aménagement et de l'Urbanisme dirigé par Ronald Gunot.

Philippe Baffert, consultant pour la Collectivité, en charge de la rédaction du code, était aux côtés de Guillaume Arnell pour expliquer les enjeux et apporter au public tous les éclaircissements nécessaires à la compréhension de ce nouveau document et des nombreux domaines qu'il recouvre en matière d'urbanisme.

« Nous avons souhaité un code simplifié,

clair, accessible et adapté aux spécificités de notre territoire, afin qu'il constitue un véritable levier pour un urbanisme maîtrisé », a expliqué le sénateur Guillaume Arnell, précisant que ce code permettra aussi un meilleur respect des règles d'urbanisme à Saint-Martin.

Le Code de l'Urbanisme de Saint-Martin est un document beaucoup plus digeste que le code national, une centaine de pages organisées en six livres, comportant chacun plusieurs chapitres. Sous certains aspects, le code de Saint-Martin reprend les règles du code national, c'est le cas pour le code du patrimoine, le code de l'environnement et les directives européennes sur les zones humides par exemple.

En revanche, le code de Saint-Martin a été simplifié en matière de droit de péremption, ou de remembrement urbain. Un changement important a également été apporté dans le domaine de la construction, de l'aménagement et de la démolition, notamment en ce qui concerne le recours obligatoire à un architecte.

Le code a fait l'objet de certains arbitrages, avant d'être soumis au vote du conseil territorial du 18

décembre 2014, pour une adoption définitive. Un conseil territorial lors duquel les élus ont voté à l'unanimité la création d'une commission territoriale de l'urbanisme qui sera présidée par Aline Hanson.

Le Code de l'Urbanisme définit donc les règles d'urbanisme d'un territoire ; il est le support de lois sur lequel une collectivité s'appuie pour développer son territoire, et c'est le PLU, un document plus politique, qui fixe les ambitions et les projets futurs de ce territoire. Tout comme le Code de l'Urbanisme qui vient d'être adopté, le PLU de Saint-Martin - qui sera finalisé courant 2015 - n'est pas un document figé. Il pourra à tout moment être amendé.

NOTA : Le Projet du nouveau Code de l'urbanisme est consultable sur le site Internet de la Collectivité (<http://www.com-saint-martin.fr>).



Décembre 2014 : Guillaume Arnell préside la réunion publique sur le Code de l'urbanisme

LES ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Première visite du préfet de Région, Jacques Billant

Fraichement nommé préfet de région le 1er décembre 2014 après le départ en retraite de la préfète Marcelle Pierrot, Jacques Billant a tenu à se rendre rapidement dans les îles du Nord.

Jacques Billant était donc à Saint-Martin, le 17 décembre dernier, pour une rencontre éclair des élus locaux. Une petite demi-journée, certes, mais un déplacement nécessaire et constructif, puisqu'il lui a permis de s'entretenir avec la Présidente Aline Hanson et son exécutif et de réaffirmer l'engagement et les missions de l'état auprès de notre collectivité d'outre-mer.

Désireux de comprendre les spécificités de Saint-Martin, le préfet de région a prêté une oreille attentive aux attentes des élus, indiquant qu'il agirait dans la continuité de ses prédécesseurs, faisant de la sécurité, de l'emploi et du développement économique ses priorités.

Cette première visite a été l'occasion pour le préfet Billant de faire la connaissance de l'exécutif local, il a d'ores et déjà annoncé qu'il reviendrait régulièrement à Saint-Martin et Saint-Barthélemy, afin de créer un lien privilégié et faciliter les échanges à venir.



COOPÉRATION INTER-ÎLES

La Collectivité reçoit une délégation de Martinique pour un projet horticole



La Présidente Aline Hanson reçoit le maire des Trois-Îlets



La vice-présidente Rosette Gumbs-Lake salue Arnaud René-Corail, maire des Trois-Îlets

La Présidente Aline Hanson et ses vice-présidents Rosette Gumbs-Lake et Wendel Cocks, ont reçu en Collectivité, le 19 décembre 2014, une délégation de la Martinique composée de plusieurs organismes et pilotée par le maire des Trois îlets, Arnaud René-Corail. Il s'agissait par cette première visite de présenter aux élus de notre Collectivité un projet de coopération horticole entre les différentes îles caribéennes, essentiellement financé par les fonds européens Interreg.

Ce projet intitulé « La Caraïbe, un bouquet de fleurs » veut faire de cette région un jardin éco-culturel fleuri et compte s'appuyer sur les atouts des différents territoires de la zone pour créer une activité horticole s'inscrivant dans le développement durable des territoires. Ce projet s'oriente donc principalement sur la volonté de structuration en réseau et de développement de la filière horticole caribéenne autour de trois axes : l'éducation, la recherche et le commerce.

Pour relever ce défi, il est essentiel de mobiliser les acteurs (producteurs, chercheurs, instances publiques et décideurs politiques) et cela passe par trois grands objectifs : La création et l'animation d'un réseau caraïbe dans la filière horticole ; la réalisation de manifestations régionales et internationales dans le domaine de l'horticulture (séminaires et conférences telles que les Florales Internationales qui se tiendront en Martinique en mai 2015) ; la diffusion d'information et la promotion de la filière (site Internet, concours, création d'un film, etc.).

Fabrice Mario, qui est chargé du pilotage du projet par la mairie des Trois-îlets l'a présenté aux représentants de notre collectivité. « La Caraïbe, un bouquet de fleurs » est un projet ambitieux, dont le but est de créer de nouvelles variétés, de valoriser et faire pousser les fleurs des Caraïbes (anthuriums, alpinias, héliconias, etc.) pour ensuite les vendre dans

toute la zone, et ainsi créer des emplois sur chaque territoire. « C'est en quelque sorte, comme l'a indiqué le maire des Trois-îlets, une manière de reconquérir le marché local au travers d'un partenariat caribéen ».

La délégation martiniquaise a déjà rencontré la Région Guadeloupe et s'est rendue à Sainte-Lucie, sachant que d'autres territoires comme la Barbade, la Dominique, la Guyane, Trinidad et Tobago, Porto Rico et la République Dominicaine, sont également invités à participer au projet. Cette rencontre a aussi été l'occasion pour M. Anthony Ashford, jeune Saint-Martinois, de présenter son projet de jardin partagé. En fin de matinée, la délégation martiniquaise a pu visiter la pépinière de M. Christian Baly à Saint-Louis, déjeuner à la Loterie Farm au Pic Paradis et se rendre à l'exploitation agricole biologique de Bellevue, pour bénéficier d'une présentation des activités me-

nées dans le domaine des fleurs. Ces trois lieux étant un parfait exemple du potentiel de notre territoire en matière de développement durable.

Les élus de la Collectivité de Saint-Martin ont accueilli favorablement ce projet de coopération régionale. Même si notre Collectivité possède de nombreux atouts naturels pour développer ce type de projets, elle devra cependant évaluer ses potentialités en matière de culture horticole sur une île où l'eau reste une denrée rare... Pour autant, cette visite a permis aux pépiniéristes présents de discuter et de partager leur savoir faire. Ainsi, plusieurs personnes oeuvrant dans le secteur se rendront dans la commune des Trois îlets, afin d'effectuer un stage d'observation. Ce premier déplacement permettra d'élaborer des pistes de réflexion pour le lancement effectif de ce projet dans une région au patrimoine horticole unique au monde.



MÉDIATHÈQUE ET ARCHIVES TERRITORIALES

Deux lieux de culture ouverts au public !



La Collectivité a choisi le lundi 8 décembre pour inaugurer la Médiathèque, déjà en activité, et les Archives Territoriales de Saint-Martin qui ont ouvert leurs portes le jour de l'inauguration. Le bâtiment fièrement érigé rue Jean-Luc Hamlet à Concordia a accueilli une belle cérémonie d'ouverture, afin de marquer la mise en service de ces deux lieux de culture incontournables sur notre île.

De nombreux invités avaient fait le déplacement, parmi lesquels le directeur des Archives de France, Hervé Lemoine, la directrice des Archives Territoriales de Guadeloupe, Anne Lebel, des dignitaires d'Anguilla et Sint Maarten, et des chefs d'établissements du territoire.

Le sénateur Guillaume Arnell, qui représentait la Présidente Aline Hanson, a rappelé lors de son allocution le rôle pédagogique et culturel essentiel de



ces deux services de la Collectivité que sont la Médiathèque et les Archives Territoriales. Le directeur des Archives de France a pour sa part félicité le territoire pour ce projet ambitieux, et salué le travail accompli par Stéphanie Dargaud, directrice des Archives territoriales de Saint-Martin, et son équipe. Il est vrai que le service a regroupé en un temps record de nombreuses archives relatives au territoire, avec l'aide précieuse de la directrice des Archives territoriales de Guadeloupe qui a permis certains transferts.

Le sénateur Guillaume Arnell et ses invités ont tout d'abord coupé un premier ruban pour l'inauguration de la Médiathèque, en présence du responsable des lieux Patrick Javois, et dans un second temps un deuxième ruban a été coupé pour l'inauguration des Archives Territoriales.

La première pierre du bâtiment a été posée le 1er février 2011, par le préfet Simonnet et le président

Frantz Gumbs ; ce projet d'un montant global de 9.3 millions d'euros, a été financé par la Collectivité de Saint-Martin, à hauteur de 3.4 millions d'euros, par les fonds européens à hauteur de 3.1 millions d'euros, et par l'état français qui a apporté une contribution de 2.7 millions d'euros. Il est aujourd'hui devenu réalité et le grand public, les écoles et les associations de l'île sont invités à s'appropriier ces deux lieux culturels saint-martinois. Les équipes dédiées de la Médiathèque et des Archives Territoriales se feront un plaisir de vous recevoir et de vous conseiller.



EXPOSITION AUX ARCHIVES TERRITORIALES

Afin de présenter l'utilité et le rôle des Archives Territoriales, Stéphanie Dargaud et son équipe ont mis sur pied une exposition inaugurale intitulée « Mes archives, tes archives, nos archives », visible du lundi au vendredi, de 9h à 15h, jusqu'au 07 mai 2015 (entrée libre et gratuite).

Notez par ailleurs que pour avoir accès à la salle de recherche des Archives Territoriales, il vous suffit de vous rendre sur place pour l'inscription. Il en est de même pour la Médiathèque, qui met à disposition du public de nombreux services et une bibliothèque très bien achalandée.

Un audit sur l'insécurité à Saint-Martin

Le colonel de gendarmerie Patrick Valentini, récemment nommé commandant en second de la gendarmerie en outre-mer, a été reçu par la Présidente du Conseil territorial, Aline Hanson, mardi 9 décembre 2014, en Collectivité. Il était accompagné du capitaine de gendarmerie Sylvain Jouault.

Patrick Valentini était en déplacement à Saint-Martin au mois de décembre, dans le cadre d'un audit sur l'insécurité à Saint-Martin, dont il a été chargé par le nouveau commandant de la gendarmerie de l'outre-mer, le Général Bertrand Soubelet.

Plusieurs sujets ont été abordés lors de

cet entretien : le rôle de la Police Territoriale, les actions de prévention déclinées dans le cadre du CLSPD (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) et les dispositifs instaurés par la Collectivité et l'état en matière de lutte contre la délinquance. Le colonel Valentini a, à cet effet, visité le PC surveillance de vidéo protection dirigé par la police territoriale.

Consciente des problématiques liées à la délinquance sur notre territoire, la Présidente Hanson compte sur des actions partenariales renforcées, afin d'amoinrir le phénomène ; ces échanges devraient permettre de définir de façon pointue les axes de prévention et de répression à améliorer.



DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Pascal Averde tire sa révérence après 10 ans de bons et loyaux services

C'est non sans une certaine émotion et en présence des « chefs » historiques de notre territoire et devant un parterre de 250 invités, parmi lesquels de nombreuses personnalités locales, que l'incontournable DGS Pascal Averde, a fait ses adieux à Saint-Martin, une île où il a exercé des fonctions de chargé de mission pour la commune de 2004 à 2007 et de directeur général des services de la Collectivité d'outre-mer, de 2007 à 2014.

C'est entouré du maire Albert Fleming, qui a été le premier à croire en ses qualités de gestionnaire, des quatre présidents de la nouvelle Collectivité d'outre-mer, le sénateur Louis-Constant Fleming élu en 2007, Frantz Gumbs qui lui a succédé en 2008, Alain Richardson élu en 2012 et Aline Hanson qui lui a succédé en 2013, du sénateur Guillaume Arnell et du DRH de la Collectivité Vernon Roper, que Pascal Averde a fait ses adieux à Saint-Martin, le 16 décembre 2014, à la MJC de Sandy Ground.

Des adieux qui ne sont certainement qu'un au revoir si l'on considère les liens indéfectibles que l'on tisse avec un territoire aussi attachant que Saint-Martin en dix longues années... Une décennie durant laquelle il faut bien l'avouer, son « job » de manitou administratif de la Collectivité aura été des plus intenses.

La nature ayant horreur du vide, Pascal Averde s'est vite rendu indispensable. Tout d'abord en tant que chargé de mission auprès du maire, pour redresser les finances de la commune en 2004, et offrir au territoire la possibilité d'amorcer sa mutation en collectivité d'outre-mer (un budget à

l'équilibre étant à cette époque la condition sine qua non du gouvernement pour un passage en COM...), puis en tant que Directeur Général des Services de la nouvelle Collectivité à partir de 2007, un

poste que lui a offert le premier président de la première mandature, Louis-Constant Fleming.

Très perspicace lorsqu'il s'agit d'analyser une situation et d'y répondre, doté d'une connaissance des dossiers et d'un sens de l'autorité forçant le respect, Pascal Averde a très vite fait sa place et trouvé sa patte au sein d'une institution pas toujours facile d'accès, avec l'aide précieuse de ceux qui ont immédiatement détecté son potentiel.

Et si ses coups de gueule désormais légendaires en ont dérouté - voire vexé - plus d'un... il est resté dix années durant un homme respecté et apprécié au sein de l'institution, et souvent bien au-delà ; certainement le privilège unique de ceux qui ont choisi ce métier pour la véritable raison : la mission de service public...

C'est probablement ce sens inné du service public que de nombreuses personnalités du monde socio-économique saint-martinois et employés de la Collectivité, sont venues saluer, le 16 décembre 2014 à la Maison des Jeunes et de la Culture de Sandy Ground, premier jour de la nouvelle vie de Pascal Averde.

Du maire Albert Fleming, à la présidente Hanson



Le DGS entouré des « chefs » historiques du territoire, du sénateur Arnell et du DRH Roper

et au sénateur Guillaume Arnell, en passant par le préfet Philippe Chopin et le DRH de la Collectivité Vernon Roper, tous ont salué lors de cette soirée de départ, le sens du devoir, le dévouement et la loyauté de Pascal Averde, qui - une fois n'est pas coutume - a pris le micro à son tour, afin d'évoquer son exceptionnelle carrière saint-martinoise et surtout de remercier Saint-Martin et ses habitants pour tout ce que ce territoire lui a apporté en une décennie de bons et loyaux services. De retour sur sa Guadeloupe natale, Pascal Averde a choisi de poursuivre sa carrière professionnelle à la direction du cabinet de Marie-Luce Penchard, député maire de Basse-Terre, et de revenir vers de vieilles amours qu'il n'a pour ainsi dire jamais quittées : la toujours raillée mais non moins passionnante politique !

« Je sentais qu'il fallait que je prenne cette décision de partir, au risque de louper quelque chose en 2015 ! », a confié Pascal Averde au soir de son départ. La prise de risque étant une constante immuable dans la réussite d'une carrière professionnelle, ce choix ne peut donc être que le bon. Merci et bonne route Pascal Averde.

PASCAL AVERNE, DIX ANS DE VIE EN PHOTOGRAPHIES



Un hommage appuyé aux combattants d'Afrique du Nord

Vendredi 5 décembre a eu lieu devant le monument aux morts de Saint-Martin la commémoration annuelle d'hommage aux combattants de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie.

présidente du Conseil Territorial de Saint-Martin, du sénateur de Saint-Martin Guillaume Arnell, du député de Saint-Martin et St Barthélemy, Daniel Gibbs et du préfet délégué aux deux collectivités, Philippe Chopin.

Le président de l'association des combattants de Saint-Martin, Robert Garon, a été le premier à déposer une gerbe de fleurs en hommage aux combattants d'Afrique du nord, aux pieds du monument aux morts ; il fut succédé de Ramona Connor, 2e vice-

Cette commémoration a également été l'occasion de décorer de la Croix du combattant deux anciens combattants du territoire, messieurs Hubert Scordino et Jean-Philippe Ferraris, une distinction qui leur a été remise par madame Antoinette Favreau, commandeur de la légion d'honneur.



SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT Une belle initiative du service périscolaire de la Collectivité

La semaine des Droits de l'enfant, organisée en collaboration par le service Jeunesse et le Pôle Solidarité & Familles de la Collectivité, a donné lieu à une initiative du service périscolaire (animé par la Caisse Territoriale des Œuvres Scolaires) et des BCD (Bibliothèques centres documentaires des écoles), qui ont mis sur pied un spectacle pour et avec les enfants.

Ce spectacle qui s'est tenu fin novembre à la MJC de Sandy Ground a réuni les enfants du périscolaire autour de sessions de chant, de poèmes, de lecture et de saynètes sur des thèmes qui parlent aux enfants et qui les touchent directement, à l'instar des enfants soldats, des abus perpé-

trés sur les enfants, l'accès à l'éducation, la violence sur les enfants et le trafic d'enfants. Une façon de sensibiliser ces enfants à la dure réalité du monde qui les entoure et à les aider à forger leur propre opinion et à se protéger.

Ce spectacle a été proposé et organisé par la coordinatrice des BCD, Héléne Hanson, avec Sandra Angély, chef de service Péri et extrascolaire de la Collectivité. Les enfants ont été préparés au spectacle par les agents des BCD et les responsables du périscolaire, assistés des intervenants Deyon, en danse, et Natisha, en chant. Les répétitions ont eu lieu dans toutes les écoles élémentaires publiques, durant l'interclasse et après la classe.



Vers une structuration du baseball à Saint-Martin

La Présidente Aline Hanson a reçu en Collectivité, vendredi 05 décembre 2014, le Président de la Fédération Française de Baseball et Softball, Didier Seminet, venu spécialement de métropole. Ce dernier était accompagné de Boris Rothermundt, directeur technique national adjoint en charge du haut niveau, de Félix Brown, joueur de l'équipe de France de Baseball, originaire de Saint-Martin et de René Leveret, capitaine de l'équipe de France de Baseball, lui aussi originaire de Saint-Martin.

C'est dans l'objectif de mettre en place une académie de Baseball sur notre territoire que le Président de la FFBS a fait le déplacement à Saint-Martin. Notre territoire a déjà détecté des joueurs très talentueux, à l'instar de Félix Brown, René Leveret, mais aussi Van Heyningen, Hanson ou encore Antonio, qui évoluent désormais au sein de prestigieuses sélections, en métropole et aux Etats-Unis. D'autres joueurs possèdent de forts potentiels et la création de cette académie serait un levier fort intéressant pour détecter des joueurs de talent.

Cette rencontre de courtoisie avec la Présidente a aussi été l'occasion d'évoquer la pratique du Baseball à l'école dans le cadre des activités périscolaires et du PEDT (projet éducatif territorial), la création d'une ligue de baseball affiliée à la FFBS et le recrutement et la formation de cadres pour l'encadrement des jeunes joueurs. L'identification d'espaces dédiés à la pratique de ce sport et les moyens financiers qui pourraient être alloués à son développement ont également été discutés.

La Présidente Aline Hanson s'est montrée particulièrement déterminée à développer cette discipline sportive en faveur de la jeunesse saint-martinoise, l'épanouissement et la réussite par le sport étant un aspect majeur de la politique actuellement menée en faveur des jeunes du territoire.

Eu égard à la présence de la FFBS sur le territoire, plus de soixante joueurs ont pu s'exercer sur le terrain du stade Thelbert Carti de Quartier d'Orléans le 6 décembre dernier, dans le cadre de « Try-outs » qui ont permis de déceler le potentiel de garçons comme de filles en baseball et softball. Une session organisée avec le concours de la Pony League de baseball de Saint-Martin, et en présence des joueurs saint-martinois figurant dans l'équipe de France.



Grande journée de mobilisation contre le VIH/SIDA

Les membres du conseil de quartier n°4 « Terre d'échanges et patrimoine » se sont mobilisés le 30 novembre dernier, dans le cadre de la journée de lutte contre le VIH/SIDA. Une grande journée de sensibilisation a été organisée sur le parking de Galisbay, avec des activités pour les enfants et les adultes et un podium musical.

La représentante du conseil de quartier n°4, Nadine Francis, est à l'origine de cette manifestation qui visait à sensibiliser les habitants du quartier à la prévention contre le virus VIH. Ainsi, le labyrinthe de la vie a été mis en place, avec de nombreuses infor-

mations sur la maladie et les moyens de la prévenir. Les enfants ont pu profiter des animations organisées en leur faveur, à l'instar du mini-handball, du circuit cycliste et des agrès gonflables. Un podium musical avec des artistes locaux (slam, danse, sketches, ...) a assuré l'animation tout au long de la journée.

La manifestation a été organisée en partenariat avec les associations de quartier AIDES - dépistage et prévention, Jeunesse Soualiga - accueil du public et assistance sur site, l'association Sportive de Marigot - activités vélos pour les enfants, Swaliga Handball Club - activités Mini Handball pour les en-

fants, M. Lloyd Mussington de l'hôtel Parapel - repas des volontaires, TSK Alliance - pour la sono, Mini Prix Supermarché - denrées et boissons, Rapido Print - Design flyers, Serigraphix - Impression Tshirts, The Big One woodwork Mr St Hill Victor - Labyrinthe et Rosie Couture - Cloison du labyrinthe. Nadine Francis remercie la Présidente Aline Hanson, la vice-présidente Rosette Gumbs-Lake, le DGS Pascal Averde, sa secrétaire Sabine Beaujour, Henriette Roper, Kévin Samuels, Perline Machado, Magdalene Abraham, Mr et Mme Kerwin Brown, Maxine Lake et l'équipe des Services Techniques et de Reprographie de la Collectivité.



L'association Jeunesse Soualiga inaugure son nouveau local

C'est à Concordia que l'association Jeunesse Soualiga, qui fête ses dix ans d'existence, a choisi de s'installer. Le président fondateur de l'association, Jean-Marc Gervais, et les membres bénévoles inauguraient le nouveau local, samedi 29 novembre 2014, en présence du préfet Philippe Chopin, du vice-président Wendel Cocks, du conseiller territorial José Vilier

et de Maggy Gumbs, directrice de la CCISM.

Créée en 2004 par Jean-Marc Gervais, l'association Jeunesse Soualiga compte aujourd'hui 290 membres, qui œuvrent à l'occupation des jeunes des quartiers. Ce nouveau local situé au cœur de Concordia va permettre aux membres actifs de l'association de préparer leurs actions. Le projet

de création d'un emploi avenir pour une secrétaire est prévu en 2015, afin de contribuer à l'insertion professionnelle des jeunes du territoire. L'association nourrit également plusieurs projets dans le domaine du patrimoine culturel local, afin de développer le talent des jeunes du territoire et à les aider à mieux appréhender leur environnement immédiat.



Coup de zoom sur les festivités de fin d'année

Cette année encore, la Collectivité de Saint-Martin et ses différents services se sont mobilisés, afin d'offrir à la population de belles festivités de Noël et du Nouvel an.

Ce retour en images témoigne du succès de ces opérations publiques, qui ont attiré de nombreux visiteurs. Le Noël organisé par les BCD (bibliothèques et centres documentaires) et le périscolaire a ouvert les festivités, le jeudi 18 décembre, avec les expositions « Noël d'antan et d'aujourd'hui » dans les écoles (particulièrement réussie à Sandy Ground), et une dégustation de puddings locaux préparés par la cuisine centrale de la CTOS dans les écoles. Les enfants du périscolaire ont présenté une sérénade à l'école élémentaire de Quartier d'Orléans 1, de même qu'à Nina Duverly, Hervé Williams 1, Rambaud et Elie Gibs à

Grand Case. Une belle animation pour leurs petits camarades. La Médiathèque et les Archives territoriales ont poursuivi les festivités le lendemain, avec un Noël d'antan organisé devant le bâtiment.

Puis, ce fut le tour du Noël traditionnel de la COM dans les jardins de la Collectivité avec le concours de Pudding, Tart & Punch, remporté cette année par Nathalie Piper. Le sénateur Guillaume Arnell a fait partie du jury.

Enfin, le concert pour la paix, organisé par la Collectivité et l'association Kalaboom, le 1er janvier 2015, a attiré la foule des grands jours sur le Front de mer de Marigot, avec en point d'orgue le feu d'artifice du Nouvel an offert par la Collectivité. De belles festivités en prémices d'une nouvelle année que nous vous souhaitons à tous très bonne.

